



## CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

### VEHICULES COMPLETS

Le sousigné, Mr Philippe BAUDOUIN, certifie par la présente que le véhicule:

- 0.1 Marque (Raison sociale du constructeur) : RENAULT
- 0.2 Type : HD001
- Variante : CKZ42A
- Version : NARRT3675MONA371NA1
- 0.2.1 Nom commercial : T
- 0.4 Catégorie de véhicule : N3
- 0.5 Raison sociale et adresse du constructeur : RENAULT TRUCKS SAS  
99, route de Lyon  
69802 Saint-Priest – France
- 0.6 Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires : Rivetée sur le support du siège droit
- 0.9 Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) : ---
- 0.10. Numéro d'identification du véhicule: VF611A360HD010404  
est conforme à tous égards au type décrit dans la réception : e2\*2007/46\*0229\*16  
    2017-01-16  
- et peut être immatriculé à titre permanent dans les États membres dans lesquels la conduite est à droite et qui utilisent les unités métriques pour l'indicateur de vitesse  
St Priest, 2017-06-16

Performances environnementales	
46. Niveau sonore:	77dB(A) à un régime de 1350 tr/min
A l'arrêt	75
47. En marche (dB(A))	
Niveau des émissions d'échappement:	Euro VI-C
48. Emissions d'échappement:	
Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable:	(EU) 595/2009*627/2014C
1.1. Procédure d'essai:	CO: --- HC: --- NOx: --- HC + NOx: --- Particules: --- ESC
Opacité de la fumée (ELR): (m <sup>-1</sup> )	---
1.2 Procédure d'essai: WHSC (EURO VI)	CO (mg/kWh): 41.7 THC (mg/kWh): 1.8 NMHC (mg/kWh): --- NOx (mg/kWh): 77.9 THC + NOx (mg/kWh): --- NH3 (ppm): 4.8 Particules (masse) (mg/kWh): 2.7 Particules (nombre) (#/kWh): .919E+11
2.1. Procédure d'essai: ETC (le cas échéant)	CO: --- NOx: --- NMHC: --- THC: --- CH4: --- Particules: ---
2.2 Procédure d'essai: WHTC (EURO VI)	CO (mg/kWh) : 305.7 NOx (mg/kWh): 244.0 NMHC (mg/kWh): --- THC (mg/kWh) : 1.3 CH <sub>4</sub> (mg/kWh): --- NH3 (ppm): 0.6 Particules (masse) (mg/kWh): 4.7 Particules (nombre) (#/kWh): 0.545E+11
48.1 Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption : (m <sup>-1</sup> )	0.50 (EU) 595/2009*627/2014C
<b>Divers</b>	
50. Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses :	Non
51. Véhicules à usage spécial: désignation conformément à l'annexe II, partie 5 :	---
52. Remarques:	---
N° CNIT (valable uniquement pour la France):	N30RENTR518P102
Réduction du couple:	TR25C
Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage:	Min-Max : 4315-5015

Constitution générale du véhicule		
1.	Nombre d'essieux: et de roues:	2 6
1.1	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées:	1, 2
2.	Essieux directeurs (nombre, emplacement):	1, 1
3.	Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu):	1, 2, Par arbre de transmission
Dimensions principales		
4.	Empattement : (mm)	3800
4.1.	Ecartement des essieux : (mm)	---
5.	Longueur: (mm)	5990
6.	Largeur: (mm)	2534
8.	Avancée de la sellette d'attelage pour un véhicule tracteur pour semi-remorque (maximale et minimale): (mm)	850- 150
9.	Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage: (mm)	4515
11.	Longueur de la zone de chargement: (mm)	---
12.	Porte-à-faux arrière: (mm)	825
Masses		
13.	Masse en ordre de marche: (kg)	7719
13.1.	Répartition de cette masse entre les essieux: (kg)	1: 5482 2: 2237
13.2	Masse réelle du véhicule: (kg)	7719
16.	Masses maximales techniquement admissibles	
16.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible: (kg)	20500
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu: (kg)	1: 7500 2: 13000
16.3.	Masse techniquement admissible sur chaque groupe d'essieux: (kg)	1: 7500 2: 13000
16.4.	Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble: (kg)	50000
17.	Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé/en service prévues pour le trafic national/international	
17.1.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue: (kg)	---
17.2.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu: (kg)	---
17.3.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque groupe d'essieu: (kg)	---
17.4.	Masse maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue de l'ensemble: (kg)	---
18.	Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de:	
18.1.	Remorque à timon d'attelage: (kg)	50000
18.2.	Semi-remorque: (kg)	50000
18.3.	Remorque à essieu central: (kg)	---
18.4.	Remorque non freinée: (kg)	0
19.	Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage: (kg)	12781

Propulsion		
20.	Constructeur du moteur:	VOLVO POWERTRAIN CORPORATION
21.	Code de moteur inscrit sur le moteur:	DTI 13 480 EUVI
22.	Principe de fonctionnement:	Allumage par compression, quatre temps
23.	Electrique pur:	Non
23.1.	Véhicule hybride:	Non
24.	Nombre et disposition des cylindres:	6 en ligne
25.	Capacité du moteur: (cm³)	12777
26.	Carburant:	Gazole
26.1.	Monocarburant / bicarburant / carburant modulable:	Monocarburant
26.2.	(Bicarburant uniquement) Type 1A/Type 1B/Type 2A/Type 2B/Type 3B (1)	---
27.	Puissance maximale	
27.1.	Puissance maximale nette:	360 kW à 1800(tr/min)
27.2.	Puissance horaire maximale : (kW)	---
27.3.	Puissance nette maximale : (kW)	---
27.4.	Puissance maximale sur 30 minutes : (kW)	---
28.	Boite de vitesses (type):	Automatique
Vitesse maximale		
29.	Vitesse maximale: (km/h)	90
Essieux et suspension		
31.	Position du ou des essieux relevables:	-
32.	Position du ou des essieux délestables:	-
33.	Essieu(x) moteur(s) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente:	Oui
35.	Combinaison pneumatiques / roues:	Essieu 1 : pneu 315/70R22.5, jante 22.5x9.00, 156 L Essieu 2 : pneu 315/70R22.5, jante 22.5x9.00, 150 L
Dispositifs de freinage		
36.	Connexions pour le freinage de la remorque:	Pneumatiques
37.	Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque: (bar max)	8.5
Carrosserie		
38.	Code de la carrosserie:	BC
41.	Nombre et configuration des portes :	2 Gauche: 1 Droit:1
42.	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) :	2
Dispositif d'attelage		
44.	Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant:	E1-55R-01-0218
45.1.	Valeurs caractéristiques:	D (kN): 152 V (kN):- S (kg):- U (kg): 20000